

**ATTESTATION RELATIVE A UN DÉPLACEMENT AÉRIEN  
VERS SAINT-PIERRE ET MIQUELON**

*Attestation à présenter par tout passager à destination de Saint-Pierre et Miquelon, en application du décret n° 2020-1262 du 16 octobre 2020, modifié, prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire.*

**Partie à compléter par le passager (toutes les mentions sont obligatoires):**

Je soussigné-e,

NOM : .....

PRÉNOM(S) : .....

DATE DE NAISSANCE : .....

NATIONALITÉ : .....

N° de PASSEPORT ou CARTE IDENTITÉ : .....

DEMEURANT :  
.....

DATES DU SÉJOUR : .....

**Je déclare sur l'honneur :**

ne pas présenter de symptôme d'infection à la Covid-19 ;

ne pas avoir à ma connaissance, été en contact avec un cas covid-19 confirmé dans les 14 jours précédant le voyage ;

m'engager à respecter un isolement strict de 7 jours, à compter de mon arrivé sur le territoire;

m'engager à réaliser un test RT-PCR à l'issue de ces 7 jours d'isolement.

**Je déclare sur l'honneur voyager pour le motif suivant :**

motif impérieux d'ordre personnel ou familial ;

motif de santé relevant de l'urgence ;

motif professionnel ne pouvant être différé.

*Précisions (joindre les documents justificatifs) : .....*

Fait à ..... le ...../...../2021  
Signature